

**Préfecture de l'Essonne**

Direction de la coordination des politiques  
publiques et de l'appui territorial  
Bureau de l'utilité publique et des procédures  
environnementales  
Boulevard de France  
TSA 51101 / 91010 EVRY COURCOURONNES Cedex

Fait à Vélizy, le 23/11/2023

**Objet : Demande d'enregistrement de deux centrales à chaud mobiles sur les communes de  
Wissous et Paray-Vieille-Poste (91)**

Monsieur Le préfet,

Je soussigné, Nicolas Noël, agissant en qualité de Directeur d'Établissement de la société  
EIFFAGE Grand Travaux Enrobés, dont le siège social est situé à VELIZY VILLACOUBLAY (78), 3 Place de  
l'Europe :

N° SIRET : 317 803 443 00314

En application des articles L.512-7 et suivants du Code de l'Environnement, relatifs aux Installations  
Classées pour la Protection de l'Environnement, **demande l'enregistrement** de deux centrales  
d'enrobage à chaud mobiles qui seront implantées sur les communes de Wissous et Paray-Vieille-Poste  
(91) ; le projet est classé à enregistrement au titre des rubriques suivantes :

N° nomenclature	Libellé de la rubrique	Quantité
2521-1	<b>Centrale d'enrobage à chaud au bitume de matériaux routiers</b> (Capacité de production maximale : 12 000 t/j)	<b>Enregistrement</b>
2517-1	<b>Stockage de granulats</b> (Superficie de stockage de granulats : 10 500 m <sup>2</sup> )	<b>Enregistrement</b>

A noter que le site sera également classé à déclaration sous les rubriques 2910 (installations de  
combustion), 4801 (stockage de bitume), 4718 (gaz inflammables liquéfiés), 4734 (produits pétroliers  
spécifiques et carburants de substitution).

Je réalise, suite à la présente demande, la téléprocédure de demande d'enregistrement.

Nicolas NOËL  
Directeur de l'établissement GTE

  
**EIFFAGE GC INFRA LINÉAIRES**  
Établissement GTE  
3-7 Place de l'Europe  
78140 Vélizy-Villacoublay